



**FORCES
AVENIR**

RECONNAÎT
L'ENGAGEMENT
ÉTUDIANT



28^e édition



INSCRIPTION 2026



VISITE NOTRE SITE WWW.FORCESAVENIR.COM

INSCRIVEZ–VOUS
avant le 31 mars 2026

114 000\$
EN BOURSES

80 000\$
EN FINANCEMENTS
DE PROJETS

FA⁺
FINANCE
L'ENGAGEMENT
ÉTUDIANT



**Vous vous engagez dans votre milieu ?
Vous participez à un projet dont les retombées ont une incidence marquée sur votre communauté ou sur un champ de compétence particulier ?**

Vous êtes un candidat idéal ou une candidate idéale pour Forces AVENIR !

Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir **L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT** dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens responsables, actifs et persévérandts, à la fois enracinés dans leur communauté et ouverts sur le monde.

Les bourses

AVENIR Projets

Les projets finalistes recevront 2 000\$ et les lauréats, 4 000\$ ainsi qu'un trophée.



Le projet lauréat recevra 15 000\$ ainsi qu'un trophée.

AVENIR Personnalités



Les finalistes recevront 2 000\$ et les lauréats, 4 000\$ ainsi qu'un trophée.



Le lauréat recevra 15 000\$ ainsi qu'un trophée.

Note importante : Il est de la responsabilité des membres des projets de prendre les mesures administratives nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire propre au projet. En aucun cas, pour les catégories AVENIR Projets, Forces AVENIR ne fera un chèque au nom d'un individu ou d'un membre du projet. Dans l'éventualité où le projet n'aurait pas de compte bancaire à son nom, Forces AVENIR produira le chèque de la bourse au nom de l'université d'attaché au projet. Le cas échéant, l'université se chargera elle-même de remettre ladite bourse au projet lauréat.

Critères d'admissibilité

Catégories Projets

Le projet n'est pas réalisé dans le cadre d'un cours universitaire de 1^{er} cycle de plus de trois crédits;

Le projet ne se déroule pas dans le cadre d'un cours ou d'un programme de recherche faisant partie du cursus menant à l'obtention d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle;

Au moins 80% des étudiants ayant participé au projet doivent satisfaire aux critères des catégories Personnalité;

Le projet a été commencé, concrétisé ou poursuivi durant la période d'admissibilité, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

Le projet n'a jamais été lauréat d'un AVENIR dans une catégorie Projet, pour le programme universitaire.

AVENIR Personnalité 1^{er} cycle

Être étudiant régulier au 1^{er} cycle.

AVENIR Personnalité 2^e et 3^e cycles

Être étudiant régulier au 2^e ou au 3^e cycle. Si une personne est à la fois inscrite au certificat ou baccalauréat ainsi que dans un programme 2^e ou au 3^e cycle, elle doit déposer sa candidature parmi les personnalités 2^e et 3^e cycles.

*Le programme FA n'est pas une demande de financement pour un projet de recherche.

AVENIR Personnalité persévérente

Être étudiant régulier au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle.

Toutes les catégories AVENIR Personnalités

Être inscrit à temps complet (ou reconnu comme tel par son université), au moins au cours d'un session durant la période d'admissibilité, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

Être âgé d'au plus 35 ans au 31 mars 2026;

Peut avoir reçu, voire peut recevoir, une rémunération pour son ou ses engagements, en autant que le temps consacré à la réalisation du ou des engagements dépasse largement le temps habituellement consacré à un emploi étudiant;

Ne jamais avoir été lauréat d'un AVENIR dans une catégorie AVENIR Personnalité, pour le programme Forces AVENIR universitaire.

AVENIR Personnel engagé

Être un membre du personnel d'une université participante au programme Forces AVENIR universitaire;

Ne jamais avoir été lauréat d'un AVENIR dans la même catégorie, pour le programme Forces AVENIR universitaire.

Dossiers de candidature

Tous les dossiers de candidature doivent être soumis en ligne suivant la procédure ci-dessous. **Vous avez jusqu'au 31 mars 2026 pour vous inscrire.**



Rendez-vous à inscription.forcesavenir.com et cliquez sur «Créer une candidature universitaire».



Fournissez l'information demandée pour créer le compte.



Sélectionnez la catégorie et remplissez le dossier de candidature.

Important: Le programme Forces AVENIR vise à promouvoir des personnes étudiantes engagées. En y participant, vous consentez à ce que votre image soit diffusée dans divers médias dans le but d'être présenté à titre de modèle pour la société.

IMPORTANT

- ✿ Un projet ou une personnalité ne peuvent être présentés que dans une seule catégorie;
- ✿ Les coordonnées du porte-parole du projet ou du candidat doivent être valide jusqu'en 2027;
- ✿ Un dossier qui ne respecte pas les critères établis et dont la qualité de la présentation laisse à désirer pourra être refusé. Forces AVENIR se réserve le droit de remettre aux jurys de l'information complémentaire;
- ✿ Les bourses des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence ne sont pas cumulatives;
- ✿ Afin de favoriser un plus grand nombre de lauréats de trophées AVENIR et de mieux distribuer les bourses, les lauréats par excellence ne recevront qu'une seule distinction officielle.

Contenu des dossiers de candidature

Le formulaire des catégories AVENIR Projets comprend :

Un texte de 200 mots résumant le projet et un texte de présentation de 1 200 mots expliquant en quoi le projet satisfait à chacun des critères de sélection;

Trois lettres d'appui soutenant la candidature à Forces AVENIR.

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (facultatifs);

Dix photographies couleur du projet et de ses membres, avec les noms, en ordre, de toutes les personnes y figurant.

Le formulaire des catégories AVENIR Personnalité 1^{er} et 2^e et 3^e cycles et AVENIR Personnalité persévérente comprend :

Un texte de 200 mots résumant le parcours d'études et d'engagement de l'étudiant, et un texte de présentation de 1 200 mots expliquant la façon dont le candidat satisfait à chacun des critères de sélection;

Une réflexion de 750 mots au maximum portant sur la question suivante: «Comment, à partir de votre engagement étudiant et de votre formation, voyez-vous votre rôle de citoyen dans la société de demain ?»;

Un curriculum vitæ détaillé;

Le ou les relevés de notes reflétant l'ensemble des études universitaires (1^{er}, 2^e et 3^e cycles s'il y a lieu);

Trois lettres d'appui soutenant la candidature à Forces AVENIR;

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (facultatifs);

Dix photographies couleur du candidat témoignant de son engagement.

Le formulaire de la catégorie Personnel engagé comprend :

Un texte de 250 mots résumant le parcours professionnel du candidat, ses engagements et ses qualités comme citoyen;

Un texte de 200 mots par critère de sélection;

Un curriculum vitæ détaillé;

Dix photographies couleur du candidat témoignant de son engagement;

Une revue de presse ou d'autres documents pertinents à la candidature (facultatifs).

Photographies (spécifications techniques)

Vous devez fournir deux photographies sur lesquelles vous apparaîssez seul, cadrées à la taille, l'une en format portrait et l'autre en format paysage. Ces photos doivent démontrer un certain dynamisme; il faut éviter les poses statiques, de type photo de passeport. Les huit photographies suivantes doivent vous montrer en action dans le contexte de vos engagements.

Toutes les photographies doivent respecter les spécifications suivantes:

- ✿ Photographies couleur, non modifiées;
- ✿ Format JPEG;
- ✿ Résolution minimale de 144 ppp (dpi);
- ✿ Dimensions minimales de 1920x1080 pixels;
- ✿ Photos libres de droit.



Critères de sélection

AVENIR Projets

Retombées concrètes	30 points
Pertinence	15 points
Caractère novateur	15 points
Rayonnement	15 points
Portée éducative du projet	10 points
Envergure de l'organisation	5 points
Recherche de financement	5 points
Qualité du dossier de candidature (structure, grammaire et argumentation)	5 points

TOTAL

100 points



Équilibre entre l'engagement social, la réussite, des études et les qualités personnelles	20 points
Responsabilité et leadership	20 points
Réalisations et retombées concrètes	20 points
Constance dans chacun des critères mentionnés durant toute la durée des études	20 points
Caractère multidisciplinaire	15 points
Qualité du dossier de candidature (structure, grammaire et argumentation)	5 points

TOTAL

100 points

Critères de sélection



Débrouillardise	20 points
Persévérence	20 points
Progrès dans le cheminement scolaire	20 points
Réalisations concrètes	20 points
Engagement	10 points
Motivation	5 points
Qualité du dossier de candidature (structure, grammaire et argumentation)	5 points

TOTAL **100 points**



Réalisations et répercussions concrètes	30 points
Niveau de conscience, sens des responsabilités débrouillardise, leadership et mobilisation	25 points
Équilibre	20 points
Constance	20 points
Qualité du dossier de candidature (structure, grammaire et argumentation)	5 points

TOTAL **100 points**

AVENIR par excellence

En plus des critères évoqués pour les autres catégories, le caractère exceptionnel des dossiers de candidature détermine les lauréats des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence.

Aucune mise en candidature n'est requise pour ces deux prix.

Processus de sélection

Catégories Projets

Le processus de sélection se déroule en trois étapes.

À la première étape, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécessaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a sept catégories. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

***À la deuxième étape**, dans chacune des sept catégories, un jury constitué de cinq personnes, dit jury spécialiste, sélectionne les trois finalistes de la catégorie et, parmi ces trois finalistes, le lauréat de la catégorie. À cette étape, le choix des membres qui composent les sept jurys spécialistes est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

À la troisième étape, un dernier jury formé de cinq à sept personnes – le grand jury Projet – sélectionne un lauréat par excellence parmi les sept lauréats. À cette étape, le choix des membres qui composent le grand jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

Reconnaissance

Les candidats et candidates finalistes, de même que les membres responsables d'un projet finaliste, seront invités au Gala Forces AVENIR. Ils feront connaître leur engagement par :

- Une entrevue avec l'animateur;
- Le programme de soirée de l'événement;
- La webdiffusion du Gala;
- De la promotion sur les médias sociaux de Forces AVENIR;
- L'envoi d'un communiqué de presse aux médias québécois.



Catégories Personnalités

Le processus de sélection se déroule en deux étapes.

À la première étape, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécessaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a quatre catégories: Personnalité 1^{er} cycle, Personnalité 2^e et 3^e cycles, Personnalité persévérande et Personnel engagé. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

***À la deuxième étape**, le grand jury Personnalité, constitué de neuf personnes, sélectionne trois finalistes dans la catégorie 1^{er} cycle, trois finalistes dans la catégorie 2^e et 3^e cycles, trois finalistes dans la catégorie persévérande et trois finalistes dans la catégorie Personnel engagé. Parmi tous ces finalistes, le grand jury désigne le lauréat de chacune des catégories. Enfin, parmi les trois finalistes de la catégorie 1^{er} cycle, les trois finalistes de la catégorie 2^e et 3^e cycles ainsi que les trois finalistes de la catégorie persévérande, le grand jury Personnalité sélectionne la Personnalité par excellence. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

***Entrevue de sélection obligatoire:** Les entrevues se dérouleront du 8 au 12 juin 2026 par vidéoconférence. Les personnes convoquées ont l'obligation d'y participer.



**Gala Forces AVENIR
universitaire 2025**



Catégories Projets



ARTS, LETTRES ET CULTURE

Projet lié aux arts de la scène, aux arts visuels, au cinéma, aux métiers d'art, à la littérature, à l'architecture, au design ou au patrimoine.



ENTRAIDE, PAIX ET JUSTICE

Projet visant le service à la communauté, l'entraide humanitaire, l'inclusion ou l'ouverture sociale, le respect des droits de la personne ou l'établissement et la promotion d'une société juste.



ÉCONOMIE SOCIALE, ENTREPRENEURIAT ET AFFAIRES

Projet ayant trait au développement de la vie économique ou la mise sur pied, la croissance ou au redressement d'une entreprise.



ENVIRONNEMENT

Projet à caractère environnemental, qu'il s'agisse du développement durable, de la protection de l'environnement, du recyclage, du remploi, de la récupération, des ressources naturelles ou d'éducation relative à l'environnement.



SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

Projet lié à la sensibilisation et à la prévention, à la recherche ou à l'amélioration de la santé dans des domaines ou des aspects de la vie tels que l'activité et la condition physique, la santé mentale, les soins infirmiers, l'alimentation et la médecine.



SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Projet de nature scientifique ou technique qui s'inscrit dans une démarche de recherche, d'expérimentation ou de vulgarisation et/ou qui vise une amélioration en matière de sciences, de technologies, d'ingénierie, de mathématique ou d'informatique.



SOCIÉTÉ, COMMUNICATIONS ET ÉDUCATION

Projet à caractère social, lié aux communications, à l'éducation ou à l'action politique, visant des enjeux de société ou des débats publics.

Catégories Personnalités



PERSONNALITÉ 1^{ER} CYCLE

La catégorie AVENIR Personnalité – 1^{er} cycle reconnaît des personnes étudiantes de 1^{er} cycle s'étant distinguées par l'équilibre entre la réussite de leurs études et de leurs réalisations personnelles et sociales, par leur leadership, par les retombées concrètes de leur engagement et par la constance dans ces critères durant toutes leurs études.



PERSONNALITÉ 2^E ET 3^E CYCLES

La catégorie AVENIR Personnalité – 2^e et 3^e cycles reconnaît une personne étudiante de 2^e ou 3^e cycle s'étant distinguées par l'équilibre entre la réussite de ses études et ses réalisations personnelles et sociales, par son leadership, par les retombées concrètes de son engagement et par la constance dans ces critères durant toutes leurs études.



PERSONNALITÉ PERSÉVÉRANTE

La catégorie AVENIR Personnalité persévérente reconnaît une personne étudiante ayant déployé des efforts et des stratégies, tout au long de sa vie, pour surmonter les difficultés, nourrir sa motivation, vivre des succès, être admis à l'université et y réussir ses études.



PERSONNEL ENGAGÉ

La catégorie AVENIR Personnel engagé reconnaît un membre du personnel qui, en dehors du cadre d'un cours ou d'un programme de recherche, s'est engagé auprès des étudiants dans leurs actions communautaires, ici ou ailleurs dans le monde. Ou encore, la catégorie reconnaît un membre du personnel dont l'action a influencé la mission et la culture de l'établissement, favorisant ainsi davantage l'engagement étudiant et la formation de citoyens plus conscients, responsables, actifs et persévérandts. Tout en assumant avec rigueur ses responsabilités professionnelles et en faisant preuve d'un bon équilibre personnel, cette personne se distingue par son aptitude à susciter l'engagement des étudiants et du milieu.



AVENIR par excellence

Les lauréats des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence seront désignés parmi l'ensemble des candidatures. Ces dossiers se démarqueront nettement de tous les autres, et les étudiants ou le groupe d'étudiants qui les auront déposés auront su démontrer qu'ils poursuivent, dans toutes leurs activités, un parcours voué à l'excellence.

FAVORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Forces AVENIR (FA) vise un meilleur financement des projets d'engagement étudiant en vue d'en favoriser l'émergence dans les établissements scolaires. En cohérence avec sa mission, et dans ses représentations futures, l'organisation s'associe à la **Fondation Forces AVENIR** (FFA) dans le cadre d'un ambitieux programme de financement des initiatives étudiantes.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que la campagne de financement est officiellement terminée et que nous avons atteint l'objectif de 6 M\$, fixé en 2020 dans le cadre du partenariat entre la Fondation Forces AVENIR et le gouvernement du Québec pour le programme FA+.

Cette première campagne visait à créer un fonds dédié de 6 M\$ pour financer des projets d'engagement étudiant dans la catégorie Sciences et technologies au secondaire, au cégep et à l'université.

Le partenariat avec le gouvernement provincial comprenait une contribution de 4,5 M\$ sous forme de fonds d'appariement, jumelée à des dons du secteur privé totalisant 1,5 M\$. Grâce à ce fonds, un usufruit annuel de 3,5 % servira désormais de source de financement pour les projets étudiants dans cette catégorie.

NOTE IMPORTANTE

Il importe de mentionner que le gouvernement du Québec s'est engagé à ne financer que la catégorie Sciences et technologies. Il est donc de la responsabilité de FFA et de FA de faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales et des entreprises privées pour élargir la recette financière aux autres catégories.

CATÉGORIE FINANCIÉE



AUTRES CATÉGORIES QUE LA FFA ET FA VISENT À FINANCER



FONCTIONNEMENT

FINANCEMENTS OFFERTS

Dans le cadre du programme universitaire, **Forces AVENIR +** offrira 80 000 \$ par année en financement pour des projets dans la catégorie Sciences et technologies. En tout, huit (8) projets annuellement seront sélectionnés pour recevoir du financement.

Les projets recevront un financement total de 10 000\$ sur une année.

INSCRIPTION ET SÉLECTION

Afin d'être éligible à recevoir du financement, les projets soumis dans la catégorie AVENIR Sciences et technologies du programme **Forces AVENIR**, devront compléter la section **Forces AVENIR +** du dossier de candidature sur la plateforme d'inscription en ligne.

Lors du processus de sélection de **Forces AVENIR**, le jury spécialiste de la catégorie AVENIR Sciences et technologie sélectionnera, parmi l'ensemble des projets ayant indiqué leur désir de recevoir du financement dans le cadre de **Forces AVENIR +**, les huit (8) projets qui seront financés.

FORMULAIRE DE FINANCEMENT

Une fois sélectionnés, pour recevoir le financement, les projets devront remplir le Formulaire de financement afin d'expliquer le projet qui sera réalisé et l'utilisation prévue de l'argent.

Reddition de compte

À la fin de la mise en œuvre du projet, ils devront remplir un formulaire de reddition de compte afin d'expliquer l'état d'avancement du projet.

Starsailor, lauréat de l'AVENIR Sciences et technologies 2025



Processus de sélection



Étape 1

Les étudiantes et les étudiants doivent s'inscrire à Forces AVENIR et soumettre leur candidature à leur université.



Étape 2

Analyse de tous les dossiers par le comité de sélection local de l'université.



Étape 3

Analyse de tous les dossiers nationaux,

soumis à Forces AVENIR, par les membres des jurys spécialistes. 56 jurés s'impliquent dans cette étape!



Étape 4

Sélection des personnalités lauréates et de la personnalité par excellence - Grand jury personnalité



Étape 5

Sélection du projet par excellence par le Grand jury du programme universitaire composé de 7 personnes.



Étape 6

Présentation des gagnants lors du Gala Forces AVENIR universitaire au Capitole de Québec



Répondants dans chacune des universités

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)

M. Martin Minville
Conseiller à la vie étudiante - Services aux étudiants

martin.minville@etsmtl.ca

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)

Mme. Geneviève Cantin-Chartré
Coordonatrice à la communauté étudiante

genevieve.cantin-chartre@enap.ca

HEC MONTRÉAL

Mme. Joanne Diwan
Directrice administrative Vie étudiante, bourses et aide financière

joanne.diwan@hec.ca

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Yannick Machabee
Responsable à l'accès aux ressources étudiantes et conseiller aux étudiant.e.s de l'international

yannick.machabee@inrs.ca

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

M. Yan Guillemette
Agent responsable des programmes de bourses et reconnaissances

yan.guillemette@polymtl.ca

UNIVERSITÉ BISHOP'S

Mme. Katie Bibbs
Facilitateur académique

kbibbs@ubishops.ca

UNIVERSITÉ TÉLUQ

M. Éric Lebrun
Attaché d'administration

eric.lebrun@teluq.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mme. Mélissa Dallaire
Conseillère à la vie étudiante

melissa.dallaire@uqat.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)

M. Paul Courtemanche
Conseiller en aide financière

paul.courtemanche@uqo.ca

UNIVERSITÉ CONCORDIA

M. Alexander Oster
Coordonateur de l'engagement étudiant

alexander.oster@concordia.ca

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

M. Louis-Philippe Lagredelle
Conseiller aux ressources socioéconomique

louis-philippe.lagredelle@umontreal.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Mme Geneviève Bacon-Brochu
Coordonnatrice à l'appui à l'engagement étudiant

genevieve.bacon-brochu@USherbrooke.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (UQAC)

M. Patrice Séguin
Responsable de la vie étudiante

patrice_seguin@uqac.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)

Mme Lorraine Lominy
Conseillère aux bourses d'études

lominy.lorraine-gabrielle@uqam.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR)

M. Martin Lambert
Conseiller aux activités étudiantes

martin.lambert@uqtr.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)

CAMPUS DE RIMOUSKI
Mme Véronique Potvin
Technicienne en loisirs - Culturel et communautaire

Veronique_Potvin@uqar.ca

CAMPUS DE LÉVIS

Mme Marie-Pascale Morin
Coordonatrice à la vie étudiante

marie-pascale_morin@uqar.ca

UNIVERSITÉ MCGILL

Mme Kathryn Weaver
Coordonatrice administrative

deanofstudents@mcgill.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Mme. Catherine Paradis
Chargée de communication

catherine.paradis@dse.ulaval.ca



28^e édition



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



 Desjardins

GRAND PARTENAIRE

Partenaire gouvernemental



Partenaire d'accueil



Partenaire collaborateur du Gala



Partenaires d'AVENIR



Partenaires universitaires



HEC MONTRÉAL



UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGU



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS



Partenaires collaborateurs



Raymond Chabot
Grant Thornton



SOLOTECH



BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITIAIRE